



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que conformément à l'article 176,1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, préparés par la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L., seront déposés devant le conseil municipal lors de l'assemblée ordinaire du 11 avril 2022 à 19 h 30. La séance se tiendra à l'hôtel de ville de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac et en visioconférence.

Donné à Ivry-sur-le-Lac,
Ce 4^e jour d'avril 2022

*Marie-France Matteau,
Directrice générale
et greffière-trésorière*

MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 4 avril 2022 l'avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2021 de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac.

En foi de quoi je donne ce présent certificat, ce 4^e jour d'avril 2022

*Marie-France Matteau
Directrice générale
et greffière-trésorière*